

FEDOM



Commission BTP - Logement

DÉBUT

11/01/2026

FIN

30/12/2028

DURÉE

2 ans

RÉUNIONS

4

MISSION DE L'INSTANCE

Elle articule ses travaux autour de deux axes principaux : - Le financement du logement - L'adaptation réglementaire et normative Elle traite également les sujets d'actualité qui concernent le secteur.

ENJEUX

Face à la crise sans précédent que traverse le secteur du BTP en Outre-mer (baisse de la commande publique, chute de la construction, effondrement de l'emploi), cette commission travaille de manière sectorielle et transversale sur les problématiques du secteur.

VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

ENGAGEMENTS

- Participer aux réunions (visio et/ou présentiel) de la BTP - Logement de la FEDOM.

ÉLIGIBILITÉ

- Être adhérent MEDEF Guyane
- Être à jour de cotisation

PROFIL RECHERCHÉ

Être adhérent MEDEF Guyane. Professionnel issu du secteur du BTP, de la construction ou de l'immobilier. Connaissance des problématiques spécifiques au logement et à la construction en Guyane. Capacité à s'engager dans des travaux techniques et réglementaires. Sensibilité aux enjeux de financement et de commande publique.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

—

PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV